



Légende.

DOSSIER CENTRAL : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

MALGRÉ un contexte économique et social plutôt morose, la ville de Lys-lez-Lannoy a décidé de continuer à investir pour l'avenir, en priorité pour les enfants, par la construction d'une nouvelle école, d'un nouveau restaurant scolaire, d'une nouvelle cuisine centrale et bien d'autres projets à découvrir dans les pages 8 et 9 de ce numéro.



JEUNESSE

page
4



SÉCURITÉ

page
11

MATCH D'IMPROVISATION

FRANCE
(IMPROPULSION)

(SEMI LUSTREE)
QUEBEC



LUNDI
21
MAI
20.00

THEATRE DE L'EDEN

22 RUE JEANNE D'ARC
LYS-LEZ-LANNOY

TARIFS: 8€ OU 5€ AVEC LE PASS' CULTURE

07.68.73.87.32

 Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr



SOMMAIRE

JEUNESSE	4
SÉCURITÉ	6
DOSSIER CENTRAL	8
BUDGET	
SÉNIORS/SANTÉ	10
TRAVAUX	11
CULTURE	12
TRIBUNE LIBRE	13
EN BREF	14
AGENDA LYSSOIS	15

NAISSANCES : FÉVRIER/MARS

Charlie VANMARCKE - Charles ANTON - Milhân DEVADDER - Lévio ACQUAVIVA - Éléanore DEGHAÏE - Léa DUMONT - Ilyes DAHMANI - Sihanna LEMAIRE MILANI - Ombeline LADOE - Raphaël DEJAEGERE - Noham KHOBZAOUI - Clément de BOYER de CASTANET de TAURIAC

DÉCÈS : FÉVRIER/MARS

Raymond DELDIQUE - Gabrielle MAEGHT - Thérèse CASSETTE - François HUILLE - Nathalie PAMART - Jean-Marc DEVOS - Odette HANSSART - Jacqueline BELORGEY - François LANVIN - Eliane WINDELS - André DUTERME - Marie-Françoise DIERICKX - Désiré LEVILLON - Louis BLONDEL - Eugène VEILLEROY

À NOTER

Vos informations associatives sont attendues au service Communication : surbain@mairie-lysllezlannoy.com avant le 1^{er} de chaque mois pour parution le mois suivant.

LYS *info*

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 75 27 07 - www.lysllezlannoy.fr

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Sylvie URBAIN Conception/Réalisation : Service Communication

Impression à 6200 exemplaires - IMPRESSION DIRECTE à Roubaix
Dépot légal avril 2018 — Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



Comme chaque année, au printemps, avec les fleurs et la nature, revient le vote du budget. Après une longue période de réflexion, d'études de projets, de concertation, la majorité municipale a validé les choix budgétaires.

C'est le sujet principal de ce numéro de Lys-Infos.

Bien sûr, nous sommes à votre disposition pour plus d'explications.

Voici revenu le temps des braderies, moments de convivialité dans les quartiers et aussi de bonnes affaires. Mais malheureusement, souvent de massacres des espaces fleuris, parterres, tour des arbres, et dépôts sauvages de détritiques en tous genres.

Un petit effort pour le stationnement, quelques mètres à pieds et notre ville sera encore plus agréable à vivre. Le fleurissement, le cadre de vie, font aussi partie du budget.

Nous avons plusieurs défis à relever :

- Ne pas augmenter les impôts, car nous subissons déjà tous une baisse des revenus (retraités et actifs)
- Maintenir voire Augmenter les services à la population (création d'activités pour les jeunes de 14 à 17 ans), Proposition de séances de cinéma, nouveaux vestiaires pour les sportifs, rénovation des sanitaires dans les écoles, etc.
- Investir dans une nouvelle cuisine, un nouveau restaurant, une nouvelle école, dans la surveillance et la sécurité.

En plus du budget, lors du dernier conseil municipal, nous avons présenté les grandes orientations concernant l'urbanisme, pour les années à venir. Cela nous l'appelons le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Ce plan prévoit l'aménagement de Lys-lez-Lannoy et des communes de la MEL, les zones d'habitations, commerciales, économiques, les espaces verts à préserver, et les axes de circulation.

Quand ces propositions auront été validées par un vote de toutes les communes de la MEL, nous reviendrons vers vous, quartier par quartier, pour un débat public. Ceci nous donnera l'occasion de vous revoir et d'échanger sur le devenir de Lys-lez-Lannoy et de progresser ensemble.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

SPECTACLE D'ÉCOLE MATERNELLE ANATOLE FRANCE

Le vendredi 6 avril au soir, les enfants de l'école maternelle Anatole France ont présenté sur la scène de la salle Desmulliez leur spectacle musical sur le thème des 4 saisons.

Les petits artistes ont multiplié les scènes de chants et de danses, habillés avec des costumes illustrant les saisons sous un décor très travaillé et avec toutes sortes d'accessoires.

Ce spectacle, à l'initiative de Mme Francine Sacleux (directrice de l'école) et de son équipe enseignante, a été rendu possible grâce à la collaboration de Béatrice Sadaune (intervenante municipale dans les écoles lysoises) pour la partie musicale, des ATSEMS pour les différentes



Crédit photo : Vanessa DUCOIN
Les petits artistes en herbe de l'école Anatole France.

préparations de mise en scène et des nombreux parents d'élèves volontaires pour l'organisation générale de l'événement.

Le spectacle s'est achevé en apothéose avec tous les enfants de l'école, en costumes, réunis sous les mini-papiers multicolores survolant leurs petites têtes.

A noter que les parents ont eu, de manière organisée, l'opportunité de

photographier leurs enfants en costume après leur représentation.

Ce spectacle n'était pas seulement une fête d'école, c'était aussi un partenariat dynamique, une cohésion fédératrice entre tous les acteurs, enseignants, parents et personnels municipaux pour le bonheur et l'épanouissement des petits. —

ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2018

Petit rappel pour les inscriptions aux accueils de loisirs de juillet et août : elles ont lieu du 15 mai au 2 juin 2018 en mairie, au service Régie.

FONCTIONNEMENT ET FACTURATION

Les frais d'inscription de restauration sont à régler le jour de l'inscription. L'inscription se fait à la semaine, avec ou sans repas, avec ou sans garderie du matin et/ou du soir. La garderie est payante (la facture sera envoyée à domicile après la fin du centre). Le pique-nique est fourni par la restauration municipale et facturé pour les enfants non-inscrits à la cantine.

Pour des raisons évidentes de fonctionnement les parents doivent inscrire leurs enfants et payer la période désirée. Ces nouvelles dispositions engagent la présence de votre enfant à la restauration les jours où vous l'avez inscrit, ce qui implique qu'il

ne pourra être accepté les jours non mentionnés lors de l'inscription.

Le règlement peut se faire en espèces, par chèque, par carte bancaire, ou chèques vacances ANCV.

RÉPARTITION DES ALSH

- Les **ANIMALYS**, pour les maternelle, seront en juillet à l'école Marie-Curie et en août au Parc Maréchal.

- Les **BD'LYS**, pour les enfants de CP, CE1 et CE2, seront en juillet et en août au Parc Maréchal.

- Les **CINE'LYS**, Les Comics pour les CM1 et CM2, les Fantastics pour les 6^{èmes} et 5^{èmes}, et les Aventuriers* pour les 4^{èmes}, 3^{èmes} et lycée jusque 17 ans seront, quand à eux, en juillet et en août à la Ferme du Gauquier. —

*Pour les Aventuriers, et uniquement pour le mois de juillet, les horaires d'accueil aux ALSH seront de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30. Service de restauration possible, en revanche pas de garderie pour cette tranche d'âge.

LA GASTRONOMIE À LA CANTINE DU 14 AU 18 MAI

« On mangera quoi demain ? »

C'est le thème de cette semaine 2018. Cette semaine de découvertes gustatives permettra aux enfants de tester des salades de fleurs, du tofu, des algues, et même... des insectes ! Et aussi de sensibiliser aux problèmes de la diversification alimentaire. Les autorités de santé s'accordent à dire qu'il faut consommer moins de viande mais où trouver alors les protéines nécessaires ? Dans les légumineuses ? Ou dans les insectes ? C'est toute une tradition culinaire qui semble devoir évoluer, dans un pays mondialement connu pour sa gastronomie, et c'est donc aussi le sujet de réflexion de la conférence en direction des parents proposée par le responsable des économats, Xavier VERQUIN, le 18 mai à 18h30, salle De Bee à l'Espace Culturel Agora Maurice Codron.

FERMETURE DE CLASSES

L'Inspection Académique dans un courrier officiel en date du 28 février 2018 annonçait la fermeture de trois classes dans la commune.

LES écoles concernées sont : Paul Bert 1 (1 classe) et Paul Bert 2 (1 classe) ainsi que l'école maternelle le Petit Prince (1 classe).

Cette décision obéit au nouveau dispositif du gouvernement qui consiste à créer des classes dédoublées en CP et CE1 dans les écoles dites en REP (Réseau d'Education Prioritaire) avec des effectifs à 12 élèves par classe. Ces écoles se situent en général dans des quartiers socialement difficiles.

Les écoles de la ville de Lys-lez-Lannoy, n'étant pas catégorisées administrativement dans le REP, ne peuvent bénéficier de ce nouveau dispositif. L'Inspection Académique, dans un souci de répondre aux objectifs de son Ministère, "récupère" des enseignants issus d'écoles n'appartenant pas au REP, pour les affecter dans les écoles en REP. De ce fait, la ville perd trois enseignants avec pour conséquence

des surcharges de classes, ce qui nuit au bon apprentissage des enfants.

Les municipalités de Lys-lez-Lannoy et de Lannoy se sont élevées contre ce traitement qualifié d'inégalitaire. Bien que n'ayant aucun pouvoir sur l'organisation des personnels enseignants, elles ont mené des actions destinées à revoir cette décision de suppressions. Avec le SIVU du Petit Prince, elles ont fait voter à l'unanimité aux conseils municipaux la motion dénonçant ces fermetures, motion soutenue et signée par plus de 1000 parents.

M. le Maire s'est déplacé en personne avec son adjoint M. Konrad WALLERAND à l'Inspection



tion Académique pour défendre ces trois postes en argumentant, documents à l'appui, sur la hausse toujours régulière des effectifs en maternelles, sur les nouveaux logements en construction, sur les prévisions d'effectifs lourds pour la rentrée avec ces suppressions, sur la perte d'une demi-journée de décharge pour les 2 directeurs de Paul Bert, sur les actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville...

L'inspectrice a bien pris en considération le discours des deux villes. Mais à ce stade, la réponse était déjà ferme et définitive, pas de retour en arrière. Un second rendez-vous est programmé très prochainement pour rencontrer le Directeur Académique en personne et lui exposer les inquiétudes et revendications.

Les deux municipalités restent mobilisées et se sont engagées à défendre leurs écoles jusqu'au bout. —



CE QU'EN DIT

KONRAD WALLERAND

Adjoint à la Vie Scolaire

On entend souvent dans les médias que la France fait partie des moins bons élèves de l'OCDE en terme d'instruction.

Et que fait le gouvernement ? Il alourdit des classes déjà bien remplies, en supprimant des moyens humains, pour en alléger d'autres !

Je ne mets aucunement en cause l'action du gouvernement en faveur des écoles en REP, je déplore seulement que cela s'accomplisse au détriment de nos écoles dont certaines familles sont aussi en grande difficulté sociale. Augmenter le nombre d'enfants par classe avec des moyennes approchant les 30, revient à amplifier davantage l'échec scolaire et à créer encore plus de laissés pour compte. Au regard de l'actualité, quel sera le prochain projet du gouvernement ? Privatiser l'école publique ?

LA POLICE MUNICIPALE DES AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

Les policiers municipaux sont des fonctionnaires territoriaux dont les missions de prévention visent à assurer l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité dans la ville. Ils sont placés sous l'autorité du maire dont ils appliquent les pouvoirs de police. Ils ont donc un rôle majeur de préservation du cadre de vie des Lysois.

La police municipale Lysoise, dirigée par Christophe Corne, et actuellement composée de 5 policiers (deux autres sont en cours de recrutement), se veut d'abord une police de proximité. Pour elle il est fondamental de pouvoir dialoguer avec les administrés et de rester en dehors des conflits, sans parti pris. Ce dialogue, c'est l'objectif que la ville de Lys-lez-Lannoy et les services municipaux s'efforcent de nouer ou de renouer avec les habitants.

Il y a les petites incivilités, les moins graves, qui peuvent se résoudre par le système éducatif et l'écoute sociale. Au dessus, arrive la délinquance, les infractions, qui doivent être signalées à la police le plus rapidement possible pour que son action soit efficace. À Lys-lez-Lannoy, il n'existe pas de grosses violences urbaines telles qu'on peut connaître dans les grosses villes, mais il y a des pics de délinquance qu'il faut pouvoir gérer.

Actuellement, le trafic de stupéfiants est l'une des préoccupations majeures de la police municipale, car le phénomène s'étend, à Lys comme ailleurs. La police agit, en contrôlant et en déstabilisant les petits trafiquants, en multipliant les signalements auprès de la Police Nationale. Lutter contre ces trafics est un travail de longue haleine.

N'hésitez pas à contacter la police municipale si vous êtes témoins de

Le dialogue, c'est l'objectif que la ville et les services municipaux s'efforcent de nouer ou de renouer avec les habitants.



De gauche à droite : Christophe, Denis, Hadjila, Stéphane et Narius.

ce genre de délinquance, car vos informations peuvent démanteler un petit réseau, responsable d'insécurité dans votre quartier.

DEUX NOUVELLES RECRUES

En 2018, Hadjila et Denis sont venus renforcer les effectifs de notre police municipale. Après 21 ans de police municipale à Roubaix, puis à Croix, Hadjila a souhaité changer

d'horizon en répondant à l'annonce émise par les services de la ville qui correspondait plus à ses attentes, à savoir une police de proximité, plus au cœur de la population. Denis, quant à lui, exerce les fonctions de policier depuis 1984. Il a travaillé à Tourcoing, puis à Croix. Le poste proposé par la ville convenait parfaitement et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a pris ses fonctions chez nous. Tous les deux se sont parfaitement intégrés à l'équipe en place. Trois autres recrutements sont prévus courant 2018. _

1776
MAINS COURANTES
EN 2017

735
VERBALISATIONS
POUR NON RESPECT
DU CODE DE LA ROUTE
EN 2017

52
CAMÉRAS
DE VIDÉO PROTECTION
RÉPARTIES SUR LA VILLE

RENSEIGNEMENTS

La police est à votre écoute au 03 20 81 17 86.

Les bureaux de la Police sont accessibles rue Jean-Baptiste Lebas (côté Hôtel de ville) principalement du lundi au samedi.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS UN PREMIER BILAN POSITIF

Lancée en 2014, comme dans beaucoup de communes, l'opération "Voisins Vigilants" fonctionne plutôt bien à Lys-lez-Lannoy.

Les chiffres ci-dessous sont à mettre en parallèle avec les chiffres officiels de la délinquance à Lys de 2013 à 2017, en baisse.

438

C'EST NOMBRE TOTAL DE VOISINS VIGILANTS

27

COMMUNAUTÉS

256

ALERTES ENVOYÉES PAR LES VOISINS DEPUIS 2014

158

ALERTES ENVOYÉES PAR LA POLICE MUNICIPALE DEPUIS 2014



SYNTHÈSE DE LA DÉLINQUANCE COMMUNALE DE 2013 À 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Vols automobiles	64	58	80	54	65
Vols à la roulotte	153	123	155	108	88
Incendies de véhicules	21	19	12	7	7
Dégradations de véhicules	42	14	11	7	7
Vols, violences hors domicile	14	13	15	11	11
Cambriolages	123	102	104	98	85
Violences sexuelles	8	3	4	1	1
Coups et blessures volontaires	74	68	45	39	39

Le constat est clair, une très nette baisse de la délinquance, sauf pour ce qui est des vols automobiles.

STATIONNEMENT ABUSIF DEVANT LES ÉCOLES : STOP!

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant aux heures de pointes de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords des écoles. Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée.

De son côté la municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous, particulièrement celles de vos enfants. Ainsi des agents "ESPOIR" effectuent les sécurisations des passages piétons. Des parkings sont disponibles aux abords de chaque école. La vidéo protection est présente aux entrées d'écoles, ainsi que des patrouilles de police. Alors pour la sécurité de vos enfants et de tous, respectons le code de la route et n'hésitons pas à faire quelques mètres à pied !

Chaque année la Police Municipale intervient auprès de vos enfants dans les établissements scolaires sur des actions de prévention routière. Parce que la sécurité routière doit aussi être l'affaire de tous. Alors, parents, usagers, montrons l'exemple à nos enfants ! En 2017, 145 verbalisations ont été dressées par la police municipale aux abords des écoles lyssoises, ce n'est pas rien...

Pour rappel, le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs, les passages piétons, les pistes cyclables et sur la chaussée.

En cas de non-respect de ces règles la police verbalise les contrevenants. Infraction prévue et réprimée par l'article R 417-10 du Code de la route (coût du PV : 135€) .

DOSSIER

central

BUDGET 2018

UN BUDGET CONTRAINT MAIS MAÎTRISÉ

Un budget de plus en plus serré, mais la volonté de maintenir voire de développer les services rendus à la population lysoise : voilà le défi que doit relever la municipalité. Cela reste néanmoins possible grâce à une maîtrise des dépenses, une gestion rigoureuse des recettes, et la mobilisation de tous les acteurs.

Ce budget 2018* a été établi avec la ferme volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, le niveau de la masse salariale, de réaliser des économies d'échelles, et de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux ni les tarifs de la cantine scolaire.

Et au regard du contexte économique actuel, cela ne va pas sans mal. En effet, la ville subit de plein fouet la baisse des dotations de l'Etat (la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement) qui était encore en 2012 de **1 967 102€** et qui passe en 2017 (idem en 2018) à **1 186 251€** soit une baisse de 780 851€. Rapportée par habitant, cela donne une aide de l'Etat de 150,70€ par Lysois en 2012, et de 86,30€ en 2018...

Malgré cela, la ville a pris le pari-raisonné- d'investir pour l'avenir des Lysois et de leurs enfants, en poursuivant les investissements, sans pour autant augmenter inconsidérément la dette, qui reste bien en dessous de celles des autres villes de même strate : en effet, la dette par habitant à Lys est de **640,37€** (contre 651,31€ en 2016), tandis que la dette moyenne par habitant de villes semblables est de 954€. La capacité de désendettement s'établit donc à 5,97 ans fin 2017, soit nettement en dessous du seuil minima critique des

LA VILLE EN CHIFFRES (au 31/12/2017)	TAUX D'IMPOSITION
- Dette / Lysois = 640,37€	- Taxe d'Habitation = 27,70%
- Nombre d'agents = 200 <small>(contractuels et contrats d'avenir inclus)</small>	- Taxe Foncière Bâti = 30,25%
- Nombre de Lysois = 13 576 <small>(source INSEE)</small>	- Taxe Foncière Non Bâti = 55,24%

8 ans. À noter : la ville ne possède aucun emprunt toxique.

Ces investissements, déjà bien entamés en 2017, se poursuivront selon un rythme soutenu en 2018 avec, entre autres, la poursuite de la rénovation des sanitaires de l'école Paul Bert, restés "dans leur jus" depuis les années 60, la rénovation des sièges du balcon du théâtre de l'Eden et de son escalier de secours, la modernisation de la bibliothèque avec un nouveau système informatique de gestion et de prêt, et surtout, la rénovation de l'école

Paul Bert par la construction d'une nouvelle maternelle, d'une cuisine centrale et d'un restaurant scolaire.

Pour ce faire, des emprunts seront contractés au fur et à mesure, et cette opération sera menée en 3 phases, afin de ne pas faire passer l'endettement de la ville dans le rouge, et de mieux maîtriser le dossier.

Les dépenses demeurent fortement contraintes, et les priorités de la municipalité restent conformes à son engagement de contrôle des finances communales : contrôle des dépenses de fonctionnement, afin de dégager un autofinancement suffisant pour financer les futurs investissements, maintenir un service public de qua-

lité dans tous les domaines et veiller à la sécurité de ses concitoyens.

Et bien que les charges de personnel aient augmenté (+ 4,05%) augmentation due aux évolutions de carrière, à la mise en place de la crèche collective (dépenses compensées en partie par les aides de la CAF), à l'augmentation du point d'indice, et

au relèvement des cotisations patronales, la municipalité continue d'appliquer une politique de rigueur visant à limiter les nouveaux recrutements en privilégiant des réorganisations internes (non

renouvellement systématique des départs en retraite).

D'autres économies d'échelle à tous les niveaux pour le fonctionnement courant sont également appliquées et portent leurs fruits (-5,16% entre 2016 et 2017).

Cette gestion rigoureuse permet à la ville de se projeter dans l'avenir et donc d'envisager sereinement des investissements de toute nature, comme poursuivre l'accessibilité de tous les bâtiments publics jusqu'en 2020, afin de permettre aux personnes en situation de handicap, mais également aux parents avec poussettes, d'y accéder sans souci. —

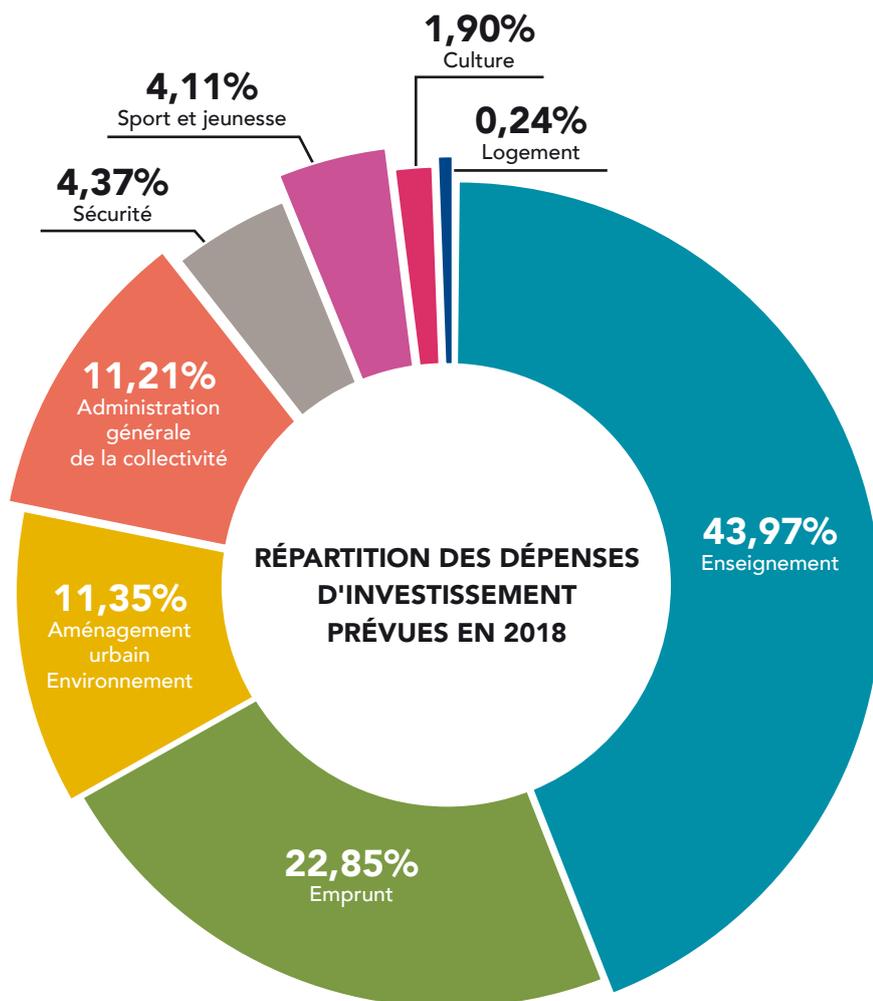
Cette gestion rigoureuse permet à la ville de se projeter dans l'avenir et d'envisager sereinement des investissements.



CE QU'EN DIT

CHARLES-ALEXANDRE PROKOPOWICZ
Adjoint aux Finances

Tous les ans les élus disent que boucler un budget est difficile : plus difficile que les années précédentes. Comment ne pas réaffirmer cela ? Personne ne sait comment la suppression Taxe d'Habitation sera compensée, un report sur la Taxe Foncière est-il envisagé par le gouvernement ? Nous l'ignorons à ce jour. Dans ces conditions, comment prévoir la trajectoire financière de la commune en n'augmentant pas les impôts et les tarifs municipaux (accueils de loisirs, repas etc.) ? La seule marge de manœuvre est la maîtrise de nos dépenses. Nous sommes rigoureux et prudents. Or, cela ne nous empêche pas d'investir ! Cette année, le chantier de l'école Paul Bert démarrera, le réseau de vidéo protection sera étendu, le balcon de l'Eden sera réhabilité, les sanitaires de l'élémentaire Paul Bert refaits (l'an dernier nous avons remplacé ceux des écoles Marie Curie et Anatole France)... Lys dépense utilement et pour l'amélioration du quotidien des habitants, quel que soit leur âge !



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	en 2017	BP* 2018
Enseignement	25,97%	27,46%
Administration générale	19,93%	19,84%
Actions sociales (santé, logement, famille)	12,44%	13,08%
Sport/Jeunesse	10,77	11,30%
Culture	9,43	9,25%
Aménagement urbain Environnement	7,62%	8,64%
Sécurité	2,62%	2,77%
Relations aux usagers	3,15%	3,68%
Action économique	2,01	2,11%
Charges financières	6,06%	1,87%

*Budget primitif

RELAIS POUR LA VIE TOUS ENSEMBLE !

Cet événement sportif et solidaire permet de collecter des dons en faveur de la recherche contre le cancer.



Lors de l'édition 2017.

ORGANISÉ par la Ligue contre le Cancer au Vélodrome de Roubaix, les samedi 2 et dimanche 3 Juin, le Relais pour la Vie est un événement qui rassemble pendant 24 heures non-stop des équipes de marcheurs et de coureurs qui se relayent sur une piste.

La ville, en partenariat avec le service Oncologie du Centre Hospitalier Victor Provo de Roubaix, a constitué une équipe et vous propose de la rejoindre afin de relever le défi.

Manifestation festive, conviviale et familiale, le Relais est un village qui accueille pendant 24h un grand nombre d'activités : Jogging, marche, concerts, démonstrations et initiations sportives, expositions, ateliers et jeux pour les petits comme pour les plus grands, restauration, stands d'information, séquences d'émotion, de solidarité... Venez nous rejoindre et prendre part à cette formidable aventure !

Gratuit pour les moins de 6 ans, 2€ pour les 6/12 ans et 6€ pour les 13 ans et plus. Participation reversée à la Ligue contre le Cancer.

Inscriptions au CCAS les jeudis 3 et 31 mai, samedis 5, 19 et 26 mai de 9h à 11h ainsi que le mercredi 23 mai de 14h à 16h.

RENSEIGNEMENTS

Tél. 03 20 81 82 06

MALTRAITANCE DES SENIORS : EN PARLER !

Les personnes âgées n'échappent malheureusement pas au phénomène de maltraitance. Un site Internet, avec un numéro d'appel permet d'en parler, et parfois même d'aider à une prise en charge des personnes concernées.



La maltraitance financière : un fléau silencieux.

■ IL faut toujours dire ce que l'on voit : surtout il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit." Cette citation de Charles Peguy situe bien le problème : préfère ne pas voir, ne pas regarder la vérité en face, fermer les yeux sur l'absence de soins à une personne âgées dépendante dans une maison de santé, ou de la part d'un parent négligent, sur la maltraitance financière, beaucoup plus courante qu'on ne le pense, et la maltraitance psychologique.

Or, se taire fait de vous un complice de cette maltraitance, quelle qu'elle soit. Cela s'appelle de la non-

tance à personne en danger.

Bien sûr, il n'est pas facile d'en parler, que l'on soit victime ou témoin. Aussi, il existe le 3977, qui va vous écouter, vous orienter si nécessaire, demander une intervention si la situation l'exige (pompiers, police etc.) et suivre le dossier en temps réel. Grâce à leur écoute et à leur soutien, des drames peuvent parfois être évités.

RENSEIGNEMENTS

www.le3977.fr
Tél. 3977

À NOTER !

Inscriptions au voyage des aînés : du changement en 2018

L'inscription au voyage annuel des aînés du 20 septembre ne se fera pas en juin, mais seulement en septembre, les mardi 4 et jeudi 6 de 9h à 11h au CCAS. Pour y participer, se munir obligatoirement de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe...) et être âgé de 65 ans dans l'année.

La destination est encore secrète, mais sera révélée lors du prochain Lys Info !

ÉLAGAGE ET VOISINAGE CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE OU PAS...

La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau peut être exigée dans certains cas par le voisin mais aussi par la commune, lorsqu'un arbre déborde sur la voie publique par exemple.

Si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et arbustes qu'il souhaite, sauf règlement contraire de copropriété ou communal, encore faut-il respecter les distances de plantation par rapport aux fonds voisins, mais aussi les entretenir (coupe, ramassage des feuilles, éviter qu'ils représentent un risque, etc.) pour limiter leur hauteur.

En effet, les arbres et arbustes peuvent causer des désagréments à votre voisin (perte d'ensoleillement, préjudice de vue, salissures, chutes sur feuilles mouillées et glissantes...).

Les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux fonds (propriété) sont aussi réputés mitoyens. Dans ce cas, l'élagage doit être fait par l'un ou l'autre, ou par les deux ensembles.

Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié. Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, qu'ils tombent naturellement ou que la chute en ait été provoquée. Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

LA HAIE EST LA VÔTRE, MAIS EN LIMITE SÉPARATIVE

Pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres, la distance doit être de 50 cm minimum de la limite séparative.

Selon la jurisprudence, un voisin d'un fonds contigu peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plan-



Pour de bons rapports de voisinage, respectez lois et règlements !

tés à moins de 2 mètres de la ligne séparative de sa propriété, soient réduits à la hauteur de 2 mètres. La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie.

Par ailleurs, le voisin peut exiger que les arbres et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à une hauteur inférieure à 2 mètres.

LES ARBRES ET ARBUSTES SONT PLANTÉS À L'INTÉRIEUR DE LA PROPRIÉTÉ

Pour toute plantation d'un arbre ou arbuste dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 mètres, une distance minimum avec le fonds voisin de 2 mètres doit être respectée.

Lorsque les branches d'un arbre surplombent le terrain du voisin, celui-ci peut obliger le propriétaire à les couper ou à les faire couper.

À noter : Ce droit d'exiger que les branches soient coupées au niveau de la limite séparative des deux fonds est imprescriptible.

En cas de mésentente, rien ne remplace une bonne discussion avec vos voisins avant d'en arriver au tribunal. Un Conciliateur de justice peut aussi vous aider. Pour cela prendre contact avec l'Espace Maurice Titran : Centre Intergénérationnel 24, rue Bacro, où un conciliateur de justice vous accueille un samedi sur deux, sur RDV au 09 80 85 09 92. —

HABITATION ET TRAVAUX NE PAS FAIRE N'IMPORTE QUOI

Les beaux jours arrivent, et avec eux, les travaux d'extérieur. Le démolissage des toits en fait partie, mais attention, des réglementations existent, notamment pour les toits amiantés !

Sivotre habitation possède un toit contenant de l'amiante, vous êtes tenus de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires ou de faire appel à une société spécialisée agréée pour le nettoyer.

Même un simple démolissage au nettoyeur haute pression représente un danger pour vous-même et vos voisins. Sachez que la police municipale est habilitée à stopper les travaux qui ne respecteraient pas ces règles. Protégez-vous avec des gants, lunettes, masque de protection, combinaison jetable et protégez l'environnement avec des bâches.

De même, toute modification de l'aspect extérieur des bâtiments est soumise à une autorisation d'urbanisme ; Il vous faut donc, préalablement à toute intervention, prendre contact avec le service Urbanisme en mairie qui vous guidera dans les démarches à effectuer. —

FRANCE VS QUEBEC QUI REMPORTE LE MATCH ?

Depuis quelques années, vous avez rendez-vous le lundi de Pentecôte au Théâtre de l'Eden afin de participer au match d'impro France-Quebec. Ce lundi 21 mai ne faillira pas à la règle en vous promettant un match chaud bouillant ! Tabernacle !

UN match d'impro, c'est quoi ? Le match d'improvisation théâtrale a été créé en 1977 au Québec, sous la gouverne du Théâtre Expérimental de Montréal, par Robert Gravel, qui souhaitait expérimenter de nouvelles formes théâtrales et approches du public.

L'arbitre tire au hasard les thèmes (inconnus des joueurs) dans un

barillet et indique la forme que l'improvisation prendra. À la fin de chaque improvisation, le public vote avec un carton de couleur associé à chaque équipe pour la meilleure prestation. Un point est accordé à celle qui remporte l'improvisation.

Et chaque année, c'est le même scénario que se répète : un public plié de rire du début à la fin ! Ambiance garantie ! L'équipe française Impropulsion affrontera donc une fois encore la québécoise Semi-Lustrée en ce lundi de Pentecôte, à 20h au Théâtre de l'Eden.

Tarifs : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture.

Réservations au 07 68 73 87 32. _

ESTIVALES CLASSIQUES 2018

Cette année, pour ses Estivales Classiques, la ville de Lys-lez-Lannoy accueillera les musiques sous toutes ses formes ou presque durant tout un week-end : le samedi avec un concert de l'école de musique, et le dimanche en collaboration avec Les Concerts de Poche.

LES 11 professeurs et des 200 élèves de l'Ecole Municipale de Musique, dirigée par Jean-Michel Broucke, vont s'en donner à cœur joie pour vous faire passer un bon moment le 16 juin de 18h30 à 20h30 au Théâtre de l'Eden.

Réservations au 03 20 81 86 56 ou reservation@mairie-lysllezlannoy.com

Tarifs : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Dimanche, les Concerts de Poche vous proposent un spectacle rempli de délicatesse avec les œuvres de Donizetti, Saint-Saens, Chopin, Bizet, interprétées à la harpe par Emmanuel CEYSSON (photo ci-contre), harpiste solo à l'Opéra de Paris et membre du Metropolitan Opera de New York, et à la flûte par Philippe BERNOLD,



soliste qui a accompagné les plus grands (Rostropovitch, Sir Y. Menuhin etc.) et également chef d'orchestre.

Une musique de chambre pleine de douceur, à savourer bien installés dans les fauteuils du Théâtre de l'Eden, à 16h.

Réservations au 06 76 61 83 91 ou en ligne sur le site des Concerts de poche. Tarifs : 10€ ou 6€ avec le Pass Culture. _

SAISONS DÉSAMOURS LECTURE SPECTACLE

LORSQUE la musique des mots viendra chatouiller les oreilles des spectateurs, ils comprendront vite que l'auteure s'amuse à tisser, coudre et découdre tous les grands sujets de l'amour. Chaque poème prendra corps sur scène avec authenticité et complicité.

Sur un texte poétique d'Anne-Françoise Théréne (Éditions Nord Avril) et une mise en espace de Thierry Moral.

Samedi 5 mai aux Bains Douches, à 20h. Tarif : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. _



FÊTE DES DEUX VILLES

LA désormais traditionnelle fête des deux villes aura lieu samedi 9 juin : l'après-midi au Parc Maréchal de 14h à 18h, avec des structures gonflables et des jeux anciens (entrée gratuite), et à partir de 19h au parc des Croisiers à Lannoy pour la soirée musicale et le barbecue. _

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 20 juin 2018 à 19h, salle du Conseil en mairie.

Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet

www.lyslezlannoy.fr

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

UNION POUR LES LYSSOIS**GROUPE MAJORITAIRE**

Nous travaillons à ce que vous puissiez vous sentir encore mieux à Lys. L'Union Pour les Lyssois est fière de ne pas augmenter les impôts. Nous groupe agit pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants : durant ce mandat la ville a investi comme jamais dans les écoles !

Nous sommes scandalisés par la volonté de l'Etat de vouloir fermer trois classes à Lys et Lannoy. Nous sommes aux côtés des parents d'élèves !

Un groupe essaie de rejeter la responsabilité des fermetures des classes sur la majorité municipale. Ce groupe doit penser que ce mensonge édulcore son soutien au mouvement « En Marche ». Au niveau national, ils soutiennent la suppression des classes mais pas au niveau local : un vrai manque de cohérence.

Francis Pillois au nom de la majorité municipale

LES INDIGNÉS

Vous voulez nous rencontrer en 2018 ?
8 permanences/an nous sont généreusement octroyées en Mairie (salle AMANA)

Les samedis suivants de 10 à 12h :

26 mai - 30 juin - 29 sept. - 3 nov. - 8 déc.

Si celles-ci ne vous convenaient pas, il reste bien sûr l'adresse email de notre seule élue :

aandre@mairie-lyslezlannoy.com Pas d'internet ? Une URGENCE ? : téléphonez au 06 42 89 01 96

Aline ANDRE- Groupe des Indignés Lyssois

AGIR ENSEMBLE

MALGRÉ une baisse des effectifs connue dès septembre 2017 et pour laquelle **nous avons été les seuls à lever une alerte**, malgré l'incapacité évidente de la majorité à gérer la situation, **TOUS** nos élus ont signé la motion contre les fermetures de classes, au titre de notre groupe comme à titre individuel.

Face à un maire qui bafoue la courtoisie républicaine au point que toute l'opposition doive quitter une séance du conseil municipal, face à une majorité divisée en clans incapables de se parler et de travailler ensemble, dans l'irrespect total de ceux qui les ont élus, face aux autres groupes d'opposition totalement coupés du terrain car trop occupés à porter des combats nationaux, notre différence fondamentale est la suivante : **JAMAIS** la moindre considération de politique nationale ne passera avant notre engagement local et sans faille au service des Lyssois !

Le groupe des élus Agir Ensemble

LYS ENSEMBLE

LES nouvelles lois gouvernementales portent atteinte à la liberté associative et les mettent en péril. En s'attaquant aux associations, un terrible coup est porté à la démocratie, soyons réactifs.

Par ailleurs, nous soutenons les parents, les enseignants et la municipalité en réaffirmant notre opposition à la fermeture envisagée de 3 classes sur Lys lez Lannoy.

Lys Ensemble

PÔLE EMPLOI ÉCHANGER PAR LA VISOCONFÉRENCE

Depuis mars, Pôle emploi a mis en place un nouveau mode de contact avec les demandeurs d'emploi : la visioconférence : moins de déplacements, et donc moins de frais pour le demandeur d'emploi...

TOUT demandeur peut en faire la demande auprès de son conseiller. Il est obligatoire d'avoir un accès à Internet, un ordinateur ou tablette avec webcam et micro.

Le demandeur d'emploi a la possibilité à tout moment de choisir une autre modalité de contact (physique, téléphonique, mail). Une assistance est prévue en amont du 1^{er} entretien en Visio, ainsi qu'une hotline technique si nécessaire.

En résumé :

- une accessibilité facilitée aux services de Pôle emploi
- une co-construction plus efficace



La visioconférence, un contact simple et rapide !

avec son conseiller

- un environnement moins stressant et une meilleure concentration lors de ses échanges
- du temps et des frais réduits en déplacement
- une meilleure posture pour préparer ses futurs entretiens de recrutement en Visio.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.pole-emploi.fr _

NOUVEAU À LYS !

Deux nouvelles infirmières libérales viennent de s'installer à Lys : **Habiba MESSAOUDI**, que vous pouvez joindre au 06 10 84 44 05 pour vos soins à domicile ou au cabinet, sur RDV au 86 rue Jean Baptiste Lebas. **Capucine DESCAMPS**, pratique également les soins à domicile et s'est installée au 104 rue Jules Guesde. Vous pouvez la joindre par téléphone au 06 52 40 50 95.

LA BIBLIOTHÈQUE FERME POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR !

AFIN de vous proposer de nouveaux services, la bibliothèque ferme au public du 22 mai au 16 juin.

Nous changeons de logiciel pour vous permettre d'avoir accès à un portail documentaire plus agréable et aux fonctionnalités mieux adaptées. D'autre part, avec l'installation de puces électroniques sur nos documents, vous aurez la possibilité

d'enregistrer vos emprunts sur des automates. Avec votre carte d'adhérent, un accès sécurisé au réseau wifi de la bibliothèque sera également possible.

Rendez-vous le mardi 19 juin à 14 heures pour la réouverture ! _

AGENDA *sportif*

LYS RANDONNÉE CLUB
Rdv salle Desmulliez

6/05 - 8h30 : Mont Noir (22km)
13/05 - 8h30 : Camphin (21km)
21/05 - 8h30 : Tressin (22km)
03/06 - 8h30 : Aire sur la Lys (22km)
12/06 - 8h30 : Bellegem (12km)
17/06 - 8h30 : Bauvin (22km)
24/06 - 8h30 : Ennevelin (12km)

L'AVANT GARDE
Complexe Sportif Jules Ferry

9 et 10/06 : Fête de la Gym

STELLA LYS
Stade Jean Cholle

8/05 - **Toute la journée** : Tournoi U10
13/05 - 15h : Match de Championnat Senior D1 contre Linselles
20/05 - **Toute la journée** : Tournoi U20
27/05 - 15h : Match de Championnat Senior D1 contre Ferrain
22/04 - 15h : Match de Championnat Senior D1 contre Portugais Roubaix

EDM
Complexe Sportif Jules Ferry

4,5 et 6/05 : Interzone Qualification - Sélection Départementale. Complexe Jules Ferry et salle Léo Lagrange
26/05 - 15h : Seniors
2/06 - 15h : Match EDM

JUDO CLUB
Complexe Sportif Jules Ferry

17/06 : Fête du Judo

LYS TENNIS
Complexe Sportif Jules Ferry

24/06 : Tournoi de fin de saison

FORUM DU HANDICAP

ORGANISÉ par le Mouvement Volley Ball Lysois, de 9h à 18h au complexe Jules Ferry, avec de nombreuses associations, permettant ainsi un meilleur contact avec le public porteur de handicap.

RENSEIGNEMENTS

edm.volleyball@gmail.com
Tél. 07 61 32 95 26 / 06 61 43 33 62

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

MAI 2018

MARDI	1	- Remise des médailles du travail, à 10h salle Desmulliez. - Braderie du comité de quartier du Bon Poste
SAMEDI	5	- Lecture spectacle poétique « Saisons Desamours », sur un texte d'Anne Théréné, avec Thierry Moral, Floriane Potiez et Antoine Marhem. 20h, aux Bains-Douches. Tarif : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture.
MARDI	8	- Braderie du comité de quartier Cohem-Vert Pré et don du sang. - Cérémonie du souvenir à 10h30 au Bon Poste.
VENDREDI	11	- Asaf MOR (théâtre et jonglerie). 20h, aux Bains-Douches Tarif : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture.
JEUDI	17	- 17 et 18 : Chorale du collège Gambetta à 20h au Théâtre de l'Eden.
VENDREDI	18	- Conférence dans le cadre de la semaine gastronomique de la restauration municipale sur le thème « Que mangera-t-on demain ? » salle De Bee, Espace Culturel Agora Maurice Codron.
DIMANCHE	20	- Braderie du comité de quartier du Centre.
LUNDI	21	- Match annuel de la Ligue d'Impro France vs Québec, avec l'association Impropulsion au Théâtre de l'Eden à 20h. Tarif : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture.
MARDI	22	- Atelier mémoire groupe 1 à l'Espace Maurice Titran à 14h15 – Sur inscription au CCAS ou au 03 20 81 82 06.
SAMEDI	26	- 26 et 27 : Gala annuel de la troupe « Censurprise » 20h au Théâtre de l'Eden.
MARDI	29	- Atelier mémoire groupe 2 à l'Espace Maurice Titran à 14h15 – Sur inscription au CCAS ou au 03 20 81 82 06. - Inscriptions pour la Fête de la musique de 9h à 11h au CCAS ou par téléphone au 03 20 81 82 06.
JEUDI	31	- Club de lecture à la bibliothèque à 18h sur les dernières nouveautés.

JUIN 2018

SAMEDI	2	- 2 et 3 : Solidaires contre le cancer : Relais pour la Vie au vélodrome couvert de Roubaix. Renseignements au CCAS au 03 20 81 82 06. - 2 et 3 : Anniversaire du Jumelage. Réception de nos amis Lottois. - 2 et 3 : Gala de l'association l'Echappé-Zen (ex Mic Mac'Omédie), au Théâtre de l'Eden.
SAMEDI	9	- Fête de l'Ecole Marie Curie. - Fête des 2 villes à Lannoy et Lys-lez-Lannoy, Parc Maréchal et Parc des Croisiers. - 9, 10 et 11 : Gala de l'association Body Jazz au Théâtre de l'Eden.
MERCREDI	13	- Don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h, salle De Bee, Espace Culturel Agora Maurice Codron.
SAMEDI	16	- Estivales Classiques : Concert de l'Ecole de Musique, à 18h30 au Théâtre de l'Eden.
DIMANCHE	17	- Estivales Classiques : Concert avec Emmanuel CEYSSON et Philippe BERNOLD, à 16h au Théâtre de l'Eden.
LUNDI	18	- Cérémonie de l'Appel du Général De Gaulle, 18h au square de Gaulle.
JEUDI	21	- Fête de la musique/Thé dansant intercommunal de 14h30 à 17h, salle Desmulliez. Ouvert aux lyssois et aux lannoyens - Entrée gratuite.
SAMEDI	23	- Fête de l'école Paul Bert et de l'école Le Petit Prince. - 23 et 24 : Gala annuel de l'association du Cancre Fou - Les Cancrefolies au Théâtre de l'Eden.
VENDREDI	29	- 29 et 30 : Concours "vintage" Miss Pin'Up au Théâtre de l'Eden.
SAMEDI	30	- Fête de l'Ecole Saint-Luc. - Inscription pour la brocante du Fresnoy de 9h à 12h à la maison de quartier du Fresnoy pour les riverains.

AVIS DE
VALEUR OFFERT

Vous souhaitez vendre votre bien ?

Faites appel
au professionnel
de votre secteur

contactez-moi !



JE RECHERCHE des biens à vendre

sur **LYS LEZ LANNOY** et ses alentours



Blandine PETIT

07 67 20 45 32

blandine.petit@iadfrance.fr

Lys-lez-Lannoy, Lannoy, Hem,
Toufflers, Saily et alentours [59]

iadfrance.fr



i@D
iadfrance.fr

Blandine PETIT (ID IGD n°27039) est un agent commercial mandataire indépendant titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IGD France, immatriculée au RSAC de Lille sous le n°834429706, RCP Verlingue SAS n° 127104506, IGD France S.A.S. RCS Melun n°503 676 421, titulaire de la Carte Professionnelle de "Transaction sur immeubles et fonds de commerce" n° T1298 délivrée par la préfecture de Seine-et-Marne. Responsabilité civile professionnelle GENERALIARD n° AN260587, 7 bd Haussmann 75009 PARIS, Garantie Financière CEGC n° 14973TRA111, 128, rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08 (110 000 € sans manipulation de fonds). Document d'information non contractuel. Conditions modifiables sans préavis.

Atelier de réparation sur place,
spécialiste en réparation de
pendules anciennes

Achat d'Or

Réparation Bijoux

Pose de piles et étanchéité

Renfilage de colliers

Marques de montres : Edox,
Seiko, Pulsar, Lorus, Royal,
Pierre Lannier

Vente de bijoux : Or, Argent,
Plaqué Or, Acier

Vente de bijoux d'occasion Or.

DEVIS
GRATUIT



Philippe BAUDECHON
L'artisan de VOTRE pendule

21 place de la République

59170 CROIX

Tél. 09 70 94 77 87

philippe.baudechon@yahoo.fr

www.horloger-bijoutier.com

ouvert du mardi au samedi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

**REMISE DE 10% SUR UN ACHAT
sur présentation de cette publicité**

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**DÈS DEMAIN,
VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS**

PORTAGE
DE REPAS
À DOMICILE

Les conseils d'un(e)
diététicien(ne) pour un
suivi personnalisé
avec ou sans régime

Service à la carte :
choisissez selon vos goûts
et votre rythme

**OFFRE D'ESSAI
UN DÉJEUNER
OFFERT 12,00€ TTC**

Offre promotionnelle non cumulable, valable une seule fois
jusqu'au 31/12/2018 pour une personne de + de 65 ans par
foyer et dans la limite de nos disponibilités.

Lille Métropole Est :
03 61 97 13 02
www.les-menus-services.com

PRIX ATTRACTIF

**La beauté
des pieds
à domicile !**

SEYS Valérie

Tél. + répondeur :
06 15 77 65 28

du lundi au vendredi de 8h à 18h
sauf samedi et dimanche